

N° 14/18 bis

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 660'000.- pour l'acquisition de la parcelle n° 140 à la rue de France

Vallorbe, le 28 novembre 2018

Au Conseil communal de et à
1337 Vallorbe

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Mesdames Lorianne Foretay, Line-Claude Magnenat et Messieurs Hubert Bally, Lionel Favre (rapporteur) et Alain Kolly (président), s'est réunie le 22 novembre. Monsieur Hubert Bally était excusé.

Lors de cette séance, Monsieur le syndic Stéphane Costantini a pu répondre à nos questions, nous l'en remercions.

Cette parcelle d'une superficie de 850 m² est située en zone urbaine à forte densité. A court terme, aucun aménagement n'est prévu, la villa familiale sera louée. Mais cette parcelle étant attenante à celle du Collège des 3 Vallons, elle permettra l'extension des structures scolaires et d'accueil de l'enfance, en cas de besoin. Et au vu de l'évolution démographique constante, ce besoin viendra tôt ou tard.

En conclusion, la commission est convaincue que l'achat de cette parcelle est une belle opportunité de maîtrise foncière et elle vous propose donc, à l'unanimité de ses membres de voter le texte suivant :

Le Conseil Communal de Vallorbe

- vu le préavis no 14/18 de la Municipalité ;
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étudier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de Fr. 660'000.- pour l'acquisition de la parcelle n° 140 de la Commune de Vallorbe, sise à la Rue de France 5 ;
2. De porter cette somme au bilan dans le compte 9123.10 « Terrains et bâtiments du patrimoine financier » ;
3. De financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et/ou via le plafond d'emprunt ;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Pour la commission :

Le Président :

Alain Kolly



Le Rapporteur :

Lionel Favre

